

L'ÉDITO

par Paola Salle, présidente de Contact

Malgré le mauvais temps, le mois de mars a été synonyme de réussite pour Contact et surtout pour l'aide à l'insertion professionnelle des doctorants. Le Forum Emploi a été un succès, le P'tit Déj' sur l'expression à l'oral a passionné les doctorants (on a dû refuser du monde !), et les doctorants UM3 ont renouvelé leurs représentants au Conseil Scientifique en votant massivement Contact.

Dans la continuité, nous vous proposons pour avril un P'tit Déj' autour de la recherche de post-docs et une journée "Outils Statistiques et Informatiques pour les Doctorants en Environnement et Agronomie du Languedoc-Roussillon" (OSIDEAL). Et bien entendu, nous continuons à vous défendre en présentant une liste au Conseil Scientifique de l'UM2.

Que le printemps fasse éclore de nouvelles découvertes pour votre thèse, et de nouveaux membres actifs pour notre association !



- **Droit d'auteur et diffusion numérique** p. 2
- **Bilan Forum Emploi 2010 de Contact**
- **Les P'tit Déj' de Contact**
- **Rencontre OSIDEAL**
- **À noter dans vos agendas** p. 3
- **Culture / Sorties en avril** p. 4

AGENDA

2 avril, 9h30 - 16h

Séminaire "Mutations des sociétés et des usages des technologies"

L'enseignement numérique : recherches et pratiques

MSH-M, 17 rue Abbé de l'Épée

6 avril, 17h30

Conférence-controverse sur les nanosciences

Nanotechnologies : profil d'une technoscience

B. Bensaude-Vincent, philosophe, historienne des sciences (Univ. Nanterre)

La science-fiction et le débat critique relatif à nos sociétés technoscientifiques

G. Hottois, philosophe des sciences (Univ. Bruxelles)

Amphi Dumontet, UM2

7 avril, 8h15 - 17h

L'UM2 au sein de l'espace scientifique méditerranéen

La coopération avec le Liban

Amphi Dumontet, UM2

12 avril, 17h30

Conférence de René Hénane sur Aimé Césaire

Aimé Césaire, le Bossuet des Antilles.

L'art oratoire dans ses discours à l'Assemblée Nationale

Amphithéâtre d'anatomie de la faculté de Médecine

28 avril, 13h - 18h

Rencontre OSIDEAL

Outils Statistiques et Informatiques pour les Doctorants en Environnement et Agronomie du Languedoc-Roussillon

Polytech, campus UM2 (voir page 3)

29 avril, 11h

Colloque de l'UMR 5815 Dynamiques du Droit

Les aliments à visée santé

Amphithéâtre Alliot, CIRAD – Avenue Agropolis

DROIT D'AUTEUR ET DIFFUSION NUMÉRIQUE

La journée du 08 mars 2010 a eu un cachet particulier pour les doctorants et les chercheurs de l'Académie de Montpellier. En effet, ceux-ci avaient l'occasion d'assister à une journée consacrée au droit d'auteur organisée à l'Amphithéâtre Agropolis de Montpellier, intitulée *Journée d'étude sur les droits d'auteurs et la publication scientifique numérique*. L'intérêt de cette rencontre pour le doctorant nous a paru particulièrement important puisqu'à partir de cette année 2010, toutes les thèses des universités de Montpellier sont numérisées pour avoir une large diffusion sur Internet ou une diffusion restreinte sur Intranet. Que deviennent les thèses ainsi publiées ? Comment insérer des parties de textes et d'images dans une thèse sans risquer de porter atteinte aux droits d'un auteur ? Cela nous donne ici l'occasion de revenir sur le principe du droit d'auteur et son fonctionnement dans l'univers numérique qui met en œuvre des nouveaux modes de diffusion des œuvres.

On a parfois tendance à penser que les techniques numériques et les manipulations qu'elles permettent brouillent la frontière entre l'auteur et l'utilisateur. Il n'en est rien cependant. L'auteur est une personne physique et le droit d'auteur est un droit reconnu et protégé au niveau national, communautaire et international, depuis de nombreuses années. La législation sur le droit d'auteur met en œuvre un champ d'application extrêmement large et des conditions de protection très peu contraignantes, de sorte que la qualification d'auteur peut s'appliquer dans de nombreuses circonstances.

De fait, l'appellation "droit d'auteur" désigne un ensemble de droits, patrimoniaux et extra-patrimoniaux, reconnus à un auteur qui crée une œuvre littéraire ou artistique. Les droits patrimoniaux, encore appelés droits d'exploitation, comprennent le droit de reproduction, de représentation, de suite. Ils sont dits patrimoniaux car ils peuvent faire l'objet de cession éventuelle à un tiers.

Les droits extra-patrimoniaux sont dits imprescriptibles, inaliénables, perpétuels et insaisissables et comprennent notamment le droit de paternité, qui permet à l'auteur de faire figurer ou non son nom sur sa publication, le droit de repentir, qui lui permet de modifier des parties de son œuvre, le droit de retrait qui permet à l'auteur de décider de retirer son œuvre de la circulation. Toutefois, dans l'exercice de son droit, l'auteur doit veiller à ne pas causer un dommage à un tiers. Par exemple dans le cas où il avait cédé son droit patrimonial.

Le droit d'auteur est reconnu, indépendamment de toute divulgation publique, à une création de forme, du seul fait de sa réalisation, même inachevée, et il permet à l'auteur de pouvoir décider où, quand et comment son œuvre sera divulguée au public. En clair, il suffit donc que la création existe ou qu'elle soit suffisamment entamée pour que son concepteur soit qualifié d'auteur et il n'est pas besoin d'effectuer une formalité de dépôt à cet effet. Cette formalité de dépôt est néanmoins fortement conseillée, afin de préconstituer la preuve de l'antériorité de la création, en cas de contestation par un tiers qui se proclamerait auteur de la création ou titulaire des droits.

Toutefois, une autre condition est de plus en plus recherchée, notamment par les juges, pour que l'œuvre bénéficie de la protection du droit d'auteur : celle de l'originalité de l'œuvre. Celle-ci s'apprécie en fonction de la nouveauté de l'œuvre par rapport aux œuvres existantes. Elle s'évalue entre autres par rapport à l'empreinte que l'auteur aura apportée. On parle alors d'empreinte de la personnalité de l'auteur sur l'œuvre. L'originalité est une condition pour qu'une œuvre soit reconnue comme telle et non une condition pour avoir la qualité d'auteur, ce qui veut dire que l'on peut tout à fait être considéré comme auteur même si l'œuvre n'est pas originale.

Les bases du droit d'auteur ayant été posées, qu'en est-il de la protection d'une œuvre diffusée sous forme numérique ? On a l'impression que le numérique en général et Internet en particulier ont fait tomber toutes les barrières de protection. L'idée communément admise est que tout ce qui est sur Internet est libre et peut être utilisé librement. Qui n'a pas eu envie de prendre une photo sur le Web pour alimenter son travail, de recopier un texte mis en ligne pour l'intégrer à sa propre création ? Qui n'a pas tenté d'échanger des fichiers sur les réseaux P2P ?

Qu'on se détrompe, la conception traditionnelle du droit d'auteur s'applique bien sur Internet et même s'il n'y paraît pas, tout ou presque tout ce qui se trouve sur le Web est protégé par le droit d'auteur, et les auteurs de ces œuvres ou leurs ayant-droits sont fondés à poursuivre tout contrevenant pour contrefaçon d'œuvre. Toutefois, il existe aujourd'hui des systèmes dits de licences libres ou "Creative Commons", qui autorisent l'utilisation d'une œuvre en respectant certaines conditions d'exploitation.

Ainsi, il est fortement recommandé d'obtenir l'autorisation de l'auteur d'une œuvre que l'on souhaite utiliser avant toute exploitation. Il est néanmoins admis que dans le cadre des travaux de recherches et pour des besoins pédagogiques, des exceptions à l'autorisation de l'auteur sont possibles. Cela se fera à la condition de préciser la source de l'œuvre utilisée et le nom de l'auteur. Il ya aussi des exceptions au droit d'auteur qui sont encadrées par la loi. Ce sont les exceptions pour une utilisation dans le cadre familial ou dans un cadre strictement privé.

Dans la pratique des laboratoires de recherche, il arrive que des chercheurs soient soumis à des contrats et rédigent des articles dans le cadre de l'exercice de ces contrats. Dans ces cas-là, qui sera considéré comme auteur de la recherche ? Le laboratoire ou le chercheur ?

Pour un travail effectué au sein d'un laboratoire, les choses sont, le plus souvent réglées à travers le contrat entre le laboratoire et le chercheur, qui prévoit une cession éventuelle de droits patrimoniaux au laboratoire de recherche. Toutefois, si le travail a lieu hors du cadre des recherches du laboratoire, c'est le chercheur qui récupère son droit.

Dans le cadre d'une thèse, le travail effectué appartient à l'étudiant chercheur, responsable des propos qu'il tient dans la thèse. Cela lui confère donc les attributs d'auteur énumérés plus haut. Cependant, dans le cadre de l'exploitation de l'œuvre, un contrat peut être passé avec l'université, qui diffusera alors l'œuvre selon le procédé choisi d'un commun accord. C'est le cas depuis cette année 2010 dans les universités de Montpellier, avec le dépôt numérique des thèses qui implique la signature d'un contrat entre le doctorant et son établissement, en vertu duquel le doctorant autorise l'université à diffuser la thèse en version électronique. Toutefois, il convient de préciser que l'accord de diffusion ne vaudra que pour le mode de diffusion défini dans ce contrat et non pour tous les modes de diffusion. Ainsi, une autorisation de diffuser sur Internet ne vaut pas autorisation d'éditer un livre. Le choix d'un mode de diffusion doit être clairement spécifié dans le contrat.

Ainsi, à la diffusion de sa thèse sur Internet, le docteur pourra faire jouer ses attributs d'auteur en cas de contrefaçon. Cependant, les droits patrimoniaux ou une partie de ceux-ci ayant été cédés à l'université, il lui reste toujours la possibilité de contrôler que le mode de diffusion choisi a été respecté et de veiller au respect de son droit moral sur son œuvre.

Si une contrefaçon est avérée, les sanctions encourues peuvent atteindre trois ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende.

Yves-Léopold Kouahou, doctorant en Droit de l'informatique et des technologies de l'information

Pour plus de détails, voir les textes accessibles par les liens ci-dessous :

Deux accords pour l'utilisation d'œuvres à des fins d'enseignement et de recherche :

www.educnet.education.fr/textes/reglementaires/aspects-juridiques/droit-auteur/accords-sectoriels

Code de la propriété intellectuelle : www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006069414

Voir aussi : un site qui recense l'ensemble des décisions de justice rendues dans les matières concernant le numérique : www.legalis.net

Bilan FORUM EMPLOI 2010 de Contact

Pour la cinquième édition de son forum d'insertion professionnelle des doctorants et docteurs, *Contact* s'est associée aux Rencontres Ecoles Doctorales - Entreprises organisées de façon itinérante sur tout le territoire national par le MEDEF et l'Association Bernard Grégory.

Cette demi-journée dédiée à rapprocher jeunes chercheurs et entreprises s'est déroulée à la maison des étudiants Aimé Schoenig de l'Université Montpellier 1 et a réuni environ 200 jeunes chercheurs et une trentaine d'entreprises de la région. Quatre tables rondes ont permis de souligner les qualités acquises pendant le doctorat et de faire découvrir les aides et dispositifs associés au recrutement d'un jeune chercheur pour un poste en recherche et développement. Des éléments concrets ont également été donnés, concernant le marché de l'emploi des docteurs et les acteurs de l'innovation dans la région. Vous pourrez les retrouver, ainsi que les enregistrements audio des tables rondes, dans les actes du Forum Emploi, à la page "Publications" du site dédié à l'événement : www.contact.asso.fr/fip/2010.



Philippe Gambette

Le speed-networking a ensuite permis de prolonger les échanges entre les doctorants et les entreprises ou organismes présents et de nouer quelques contacts professionnels directs. Bref, l'après-midi fut court mais intense, et nous aurions aimé compléter les tables rondes par une présentation plus concrète des compétences des docteurs, acquises par exemple grâce aux formations doctorales. Ce n'est que partie remise, et si vous voulez participer à l'aventure l'an prochain, pour mettre en pratique vos compétences d'organisation d'événement et en acquérir de nouvelles, pensez à adhérer à l'association sur son site Internet et à nous contacter pour signaler votre intérêt !

Plus d'infos sur : www.contact.asso.fr/fip/2010 - Contact mail : actifs@contact.asso.fr

Les " P'tit Déj' " Contact

Les P'tit Déj' Insertion professionnelle !!! Moments privilégiés entre doctorants de toutes disciplines, les petits déjeuners sont l'occasion de se réunir pour échanger autour d'une thématique liée à l'insertion professionnelle.

Le P'tit Déj' de février, organisé le vendredi 26 février au restaurant universitaire Le Triolet de 8h30 à 10h30, a réuni une trentaine de doctorants autour du thème *S'exprimer à l'oral*, dans une ambiance très conviviale.

L'intervenant, Mr Charles-Louis Oriou, professeur à l'IAE de Montpellier (l'Institut d'Administration des Entreprises), a exposé aux doctorants les différents comportements observables en situation de communication orale, afin de leur montrer les éléments susceptibles d'influencer une énonciation. Les doctorants ont ensuite pris la parole, pour échanger avec Mr Oriou et ils ont ainsi reçu de précieux conseils pour améliorer leur aisance personnelle dans le cadre de présentations de travaux ou d'entretiens d'embauche.

Le P'tit Déj' s'est terminé par la présentation d'une formation sur l'insertion professionnelle, par Mme Delphine Bahri, consultante en Ressources Humaines.

P'tit Déj' d'avril : La recherche de post-doc. A l'heure où nous bouclons ce journal, il ne nous est pas possible de donner une date certaine. Donc **surveillez régulièrement le site www.contact.asso.fr**.

Attention ! Les inscriptions aux P'tit Déj' sont obligatoires car le nombre de participants est limité.

Caroline Hermosilla

Rencontre OSIDEAL 28 avril - Polytech

Le 28 avril 2010, de 13h à 18h, aura lieu à Polytech' Montpellier la rencontre OSIDEAL

Outils Statistiques et Informatiques pour les Doctorants en Environnement et Agronomie du Languedoc-Roussillon organisée par **Contact**, avec le soutien des écoles doctorales et de Polytech'.

Elle réunira des doctorants en informatique et statistiques d'une part, en agronomie et environnement d'autre part. Son objectif est de resserrer les liens entre ces deux communautés de jeunes chercheurs, dans le contexte de la mise en valeur des pôles régionaux de l'Eau et de l'Agronomie.

En début d'après-midi, des doctorants présenteront des outils et des problématiques de recherche à l'interface des disciplines concernées. Des expériences de collaborations pluridisciplinaires fructueuses seront alors exposées par des doctorants, puis une table ronde réunissant créateurs d'entreprises, institutionnels et chercheurs permettra de présenter des entreprises innovantes qui utilisent ou développent des outils informatiques et statistiques pour des problématiques environnementales ou agronomiques.

Cécile Low-Kam

Pour avoir plus d'informations et s'inscrire : <http://contact.asso.fr/osideal>

À noter dans vos agendas...

Module de sensibilisation à la création d'entreprise organisé par Languedoc-Roussillon Incubation, Polytech'Montpellier et le Business and Innovation Centre de Montpellier Agglomération

Jeudi 15 avril de 14h à 16h dans la salle de cours 001 de Polytech'Montpellier.

Après une introduction sur les étapes clés de la création d'entreprise innovante, de jeunes créateurs vous parleront de leur parcours, de leur volonté de créer une start-up et répondront à toutes vos questions. Les créateurs qui témoignent sont tous d'anciens étudiants de Polytech et/ou de jeunes créateurs proches de l'école.

Entrée libre sur inscription sur : <http://www.doodle.com/4csnuvcmmfbrmzn>

Doctoral Meeting of Montpellier - 3e édition du colloque international pour les doctorants, organisé par les doctorants en Economie et en Gestion de l'Université de Montpellier.

3, 4 et 5 Mai 2010, à la Faculté de Sciences Economiques de Montpellier.

Cette manifestation scientifique a pour objet d'inviter des doctorants des pays de l'Union Européenne et du bassin méditerranéen à venir présenter leurs travaux de recherche à Montpellier et ainsi créer des interactions scientifiques entre laboratoires. Voir www.addegem-asso.fr

Le Nouveau Chapitre de la Thèse : un outil de valorisation au service des doctorants... qui fait la différence. Ceux qui ont choisi de faire le NCT affichent leur volonté de valoriser leur savoir faire et de le faire savoir ! Les présentations orales du NCT se feront le **2 juillet de 9h à 13h à l'UM2**.

Côté salle...

« L'extrême blondeur attire une forme de malheur, c'est quelque chose qu'on désire saccager », annonce la B.O de *White material*, dernier film de Claire Denis. La blondeur dans son excès a des taches de rousseur et pour cause ! Claire Denis et Marie NDiaye ont écrit le scénario en pensant à Isabelle Huppert. En écho au roman de NDiaye : *Trois femmes puissantes*, prix Goncourt 2009, voilà trois autres femmes puissantes pour *White material*. Denis avait montré avec *Chocolat*, puis le sublime *Beau travail* et plus à l'extrême avec *Trouble every day* que le subversif de la chair et de la psyché, l'abject des pulsions, sont le terrain de prédilection de ses films. *White material* raconte l'Histoire qui bascule et charrie par ses torrents, les mêlant ou démêlant, les petits destins des hommes. Au milieu d'une plantation de caféiers qui menace de s'écrouler, des enfants soldats entraînant la guerre follement, des hommes – son mari, les ouvriers de la plantation, son fils contaminé par la folie de détruire, les Blancs, les Noirs – et dans la solitude brûlante des espaces retirés, il y a une femme – Maria, incarnée donc par Huppert – épi de blé enraciné dans le paysage équatorial. Elle a décidé de soutenir de son dos frère et d'une détermination d'acier la seule digue qui tient encore face à la tornade. C'est elle qui fait l'étoffe si fine du désir dans le chaos blanc.

Avec *Soul kitchen*, Fatih Akin nous invite, après de beaux films violents et émotionnels, après la traversée du noir et du tranchant du couteau, à bord d'une histoire absolument hilarante. On rit dans *Soul kitchen*, de plaisir. On savoure les rythmes de la musique, de la lumière, des personnages vulnérables et maladroits, des mets crus et cuits qui attisent l'appétit de rire. On se laisse émouvoir et séduire par le quotidien d'être qui perdent puis gagnent, qui jouent leur vie, le temps de concocter un plat ou danser follement au lever du jour. Dans l'éphémère de la vie de la grande ville, Hambourg, ils sont touchants parce qu'ils aiment et ne font pas de compromis. Parce qu'ils sont dans le désordre, la marge, la nuit, parce que leurs existences ont trouvé entre les murs de la grande usine qui fait office de cantine-pseudo-gastronomie un espace de vie possible, parce qu'ils sont fauchés, insécurisés et solidaires, généreux, fêtards, et transgressifs, ils nous entraînent et nous donnent une belle leçon : toujours avoir envie. Un moment délicieux de rire et de joie pour un très bon film. La recette ?!

Toujours dans l'hilarant, mais alors foncièrement kitch, il y a Julien Doré, agréable découverte sur grand écran, et Marina Hands –toquée et romantique à souhait– qui ont décidé qu'« Ensemble nous allons vivre une très, très grande histoire d'amour ». Ce très, très long titre de film est de Pascal Thomas qui fait le double pari du burlesque et de la passion idéalisée. Un film qui ne craint pas de bouter les tendances cinématographiques en vogue pour construire/détruire un couple, au carrefour du romantisme, du mélodrame et du ridicule. Voilà qui mérite le détour.

Enfin, *Nénette* de Nicolas Philibert, un docu atypique et sensible qui raconte les rencontres de Nénette, orang-outan de Bornéo, étonnamment âgée de 40 ans et résidant dans la Ménagerie du Jardin des Plantes à Paris, avec les nombreux visiteurs qui s'attardent devant sa cage et livrent dans un murmure ou à haute voix leurs impressions et réflexions du moment... Qui observe qui, qui raconte et qui se dévoile ; tel est le pari de ce film drôle (eh oui, encore..) mettant à nu aussi bien celle qu'on voit mais qui ne parle pas que ceux qu'on écoute et qu'on ne voit pas.

Ritta Baddoura

FÊTE DU SPORT à l'UM3

Organisée par l'A.S. UM3

Jeu 8 avril – Campus UM3-Paul Valéry



10H
Ouverture de la journée
11H
Cross
13h – 17h
Combat de sumo
Parcours des Olympiades
Baby-foot géant
Tournoi de tirs au but
Concours de 3 points
Descente en rappel

Pratique et concours de Handball, Volley, Badminton, Golf, Pétaque

17h Remise des prix

Apéro – cocktails offerts

21h La soirée ne fait que commencer !
Rendez-vous au Macadam (près Gare)

Renseignements : assosportum@gmail.com

Et sur Facebook : Association Sportive UM3

Festival IN VITRO

PRINTEMPS DE LA CREATION ETUDIANTE

TRIOLETTA

mars à juin 2010

37 représentations, 8 groupes de musique, plus de 60 courts-métrages, une dizaine de pièces théâtrales ou chorégraphiques, plus d'une centaine d'étudiants.

2 mois et demi consacrés aux productions artistiques étudiantes, dans un Trioletto transformé.

Programme téléchargeable :

www.crous-montpellier.fr/medias/Fichiers/culture/in_vitro/invitro.pdf



Retrouvez *Quoi d'Neuf Doc'?* sur www.contact.asso.fr

Soutenez notre action en adhérent à Contact !

C'est gratuit.

Adhésion en ligne sur le site :

www.contact.asso.fr

Pour nous écrire :

actifs@contact.asso.fr

Équipe de rédaction avril 2010

Paola Salle, Yves-Léopold Kouahou, Philippe Gambette, Caroline Hermosilla, Cécile Low-Kam, Catherine Morales, Eric Perera, Ritta Baddoura, Pascale Climent-Delteil

Quoi d'Neuf Doc'? est une publication de l'association Contact éditée à 300 exemplaires

Les membres de l'association Contact sont principalement des doctorants qui s'investissent tout au long de l'année. Tout élève ou ancien élève des écoles doctorales de l'Académie de Montpellier est membre de droit de l'association Contact.

Si vous avez envie d'agir avec nous, venez nous rejoindre !

ASSOCIATION CONTACT

Université Montpellier 2 – Boîte11 Place E. Bataillon – Bâtiment 13. Tél. : 04 67 14 48 16

Permanence : 9h-17h à l'UM2, bât 13, 3^{ème} étage - Réunion : le jeudi de 12h30 à 14h00

(dernier jeudi du mois, réunion à l'UM3 : Maison des Étudiants, salle 06 – tél. : 04 67 14 24 92)